

Le Président



Référence
FS

Objet
Révision du PLU d'Auzielle

Madame Michèle SEGAFREDO
Maire d'Auzielle
Hôtel de ville
Place du Village
31650 AUZIELLE

Toulouse, le 4 mars 2024

Madame le Maire,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, vous nous avez adressé le projet cité en objet.

Après consultation de mes collègues et instruction de ce dossier par mes services, la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne émet un avis favorable sur la révision du P.L.U. d'Auzielle.

Dans le domaine du développement démographique, les objectifs d'accueil de 320 personnes de plus à l'horizon 2035 pour atteindre une population de 1 965 habitants, ainsi qu'une production globale de 132 logements apparaissent cohérents par rapport aux orientations du Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine. Parallèlement, l'objectif de modération de consommation foncière de plus de 50% par rapport à la période 2011 / 2021, s'inscrit dans les orientations de la loi Climat et Résilience.

Pour répondre aux besoins des habitants, nous sommes favorables à la proposition d'une offre diversifiée de logements avec notamment la production de logements locatifs et locatifs sociaux adaptés aux conditions et aux modes de vie des jeunes ménages et des personnes âgées. A ce sujet, nous attirons votre attention sur l'intérêt de proposer une offre diversifiée de logements à produire, tant pour assurer la continuité des parcours résidentiels et répondre à la diversité de la taille des ménages, que pour permettre aux salariés des entreprises locales d'habiter à proximité de leur lieu de travail.

Les diverses dispositions proposées dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur centre, qui couvre l'ensemble du noyau villageois, avec notamment le renforcement de la centralité, la diversification des moyens d'accès et l'adaptation des capacités de stationnement, constituent des éléments favorables au maintien et au développement des commerces et services de proximité.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Patrick PIEDRAFITA